



Avis de consultation de radiodiffusion et de télécom CRTC 2011-344-1

Version PDF

Autre référence : 2011-344

Ottawa, le 31 mai 2011

Cueillette d'informations sur les services de programmation alternatifs du système canadien de radiodiffusion – Correction

1. Dans la version française de l'avis de consultation de radiodiffusion et de télécom 2011-344, le Conseil a indiqué par erreur que le Groupe de travail sur les services alternatifs se décrit comme un groupe composé de 35 cadres supérieurs du secteur public. En fait, ce groupe se décrit comme un groupe composé de 35 cadres supérieurs du secteur privé. Par conséquent, le Conseil remplace la deuxième phrase du paragraphe 8 de la version française par la phrase suivante :

Le groupe de travail se décrit comme un groupe composé de « 35 cadres supérieurs du secteur privé œuvrant au Canada dans les domaines de la distribution, des télécommunications, de la radiodiffusion, de la production et de la création ».

Secrétaire général